



**Conseil Économique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/Sub.2/AC.2/2002/1
18 avril 2002

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Sous-Commission de la promotion et de
la protection des droits de l'homme
Groupe de travail des formes contemporaines
d'esclavage
Vingt-septième session
27-31 mai 2002

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Exploitation des enfants, en particulier dans le contexte de la prostitution et de la servitude domestique.
4. Examen de l'application et du suivi des conventions relatives à l'esclavage:
 - a) État des conventions;
 - b) Examen des informations reçues sur l'application des conventions et programmes d'action.
5. Examen de l'évolution de la situation dans le domaine des formes contemporaines d'esclavage et mesures visant à prévenir et à éliminer toutes les formes contemporaines d'esclavage, y compris la lutte contre la corruption et la prise en compte de la dette internationale en tant qu'éléments favorisant les formes contemporaines d'esclavage:
 - a) Exploitation économique:
 - i) Travailleurs domestiques et travailleurs migrants;
 - ii) Travail servile et servitude pour dettes;
 - iii) Travail forcé.

- b) Exploitation sexuelle:
 - i) Élimination de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui;
 - ii) Activités de la Rapporteuse spéciale sur la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants.
- 6. Activités de la Rapporteuse spéciale sur la violence contre les femmes.
- 7. Autres formes d'exploitation:
 - a) Pratiques illégales de certaines sectes religieuses et autres;
 - b) Adoptions illégales et pseudo-légales visant à l'exploitation des enfants;
 - c) Trafic d'organes et de tissus humains;
 - d) Pédophilie;
 - e) Questions diverses, notamment pratiques esclavagistes lors de conflits armés.
- 7. Activités du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage.
- 8. Adoption du rapport présenté par le Groupe de travail à la Sous-Commission de la promotion et de la protection des droits de l'homme sur les travaux de sa vingt-septième session.
